

RAPPORT RSE 2020



Bien plus
qu'un gestionnaire santé et prévoyance



LA RSE, UNE CONVICTION



“

Chacun a un rôle à jouer pour la préservation de l'environnement et son impact sociétal. Cogévie, en tant qu'entreprise, a aussi ses responsabilités, dans l'exercice de ses métiers mais aussi dans la relation avec ses parties prenantes et auprès de ses salariés.

La RSE est aussi une affaire de convictions.

Thomas Chesneau

”

NOS OBJECTIFS

Soucieux du bien-être de ses employés et de l'environnement, Cogévie, au travers d'une véritable politique de développement durable, souhaite contribuer à un futur désirable.

LE DÉVELOPPEMENT DES FONCTIONS ET DES HOMMES

- Faire en sorte que tous nos collaborateurs se sentent bien dans l'entreprise et adhèrent à ses valeurs
- Les accompagner dans leur développement et contribuer à la performance de l'entreprise

L'EMPREINTE CARBONE

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 50% à échéance 2022
- Réduire notre consommation de ressources
- Impliquer les collaborateurs à la démarche pour un impact plus large

LA RSE DANS L'EXERCICE DE NOS MÉTIERS

- Travailler avec des partenaires et des fournisseurs de proximité, partageant nos valeurs
- Soutenir et développer l'innovation
- Placer nos clients au coeur de nos métiers, en coconstruisant avec eux des programmes d'assurance RSE

TABLE DES MATIÈRES

06 La gouvernance et l'obligation sociétale

07 Qualité de vie au travail

08 Le chantier d'une mobilité plus verte

11 La RSE dans nos relations

12 Nos efforts sur les matériaux et consommables

15 La réduction des déchets numériques

16 Nos actions caritatives



LA GOUVERNANCE ET L'OBLIGATION SOCIÉTALE

La responsabilité de l'entreprise conduit les dirigeants à satisfaire trois objectifs interdépendants : l'efficacité économique, l'équité sociale ainsi que le respect de l'environnement.

L'objectif de l'entreprise va au-delà du seul profit et de la satisfaction des exigences du dirigeant. Les principes de gouvernance de l'entreprise et ceux de la RSE doivent s'aligner. Cogévie doit à la fois répondre aux opportunités et contraintes de son marché, aux attentes de ses salariés sur leurs conditions de travail et de rémunération, ainsi qu'aux préconisations légitimes des organisations de défense de l'environnement.

Le développement économique ne se conçoit plus sans progrès environnemental et social. Il appartient également aux entreprises de proposer les prochains modèles vertueux, ceux qui encouragent les transformations positives du monde. Nos engagements RSE impliquent tous les niveaux de l'entreprise, des collaborateurs à la direction.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses activités, Cogévie informe régulièrement ses salariés sur des sujets réglementaires de son secteur d'activité, tout en s'assurant des conditions de leur mise en œuvre.

Ainsi, les collaborateurs sont formés sur :



La
réglementation
sur le RGPD



La réglementation
sur la lutte contre
le blanchiment
des capitaux et le
financement du
terrorisme



L'application de
procédures liées à
la lutte contre la
fraude

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Cogévie incarne des valeurs de respect, de solidarité et de professionnalisme. La force de ses équipes réside dans la complémentarité des métiers et des compétences, l'envie de progresser tout en s'adaptant aux mutations sociales et économiques.

La qualité de vie professionnelle implique également le bien être au travail, basé sur le partage, le respect, l'ambiance, les moments partagés, la création de lieux conviviaux, la mise en place de baromètres sociaux...

Mais cela passe aussi par la réalisation de missions qui donnent du sens, l'exercice d'un métier qui permet de trouver un épanouissement.

C'est pourquoi Cogévie met tout en œuvre pour que chacun se sente bien dans l'entreprise, équipé des outils permettant de travailler dans les meilleures conditions.

Ces différents aspects permettent une émulation collective et individuelle au service d'un projet commun porté par Cogévie.



Ergonomie des postes de travail au bureau et à la maison (double écran, casque, siège, ballon..)



Campagne de vaccination annuelle antigrippe



Séances d'ostéopathie sur le lieu de travail et pendant le temps de travail



Douche accessible à tous



Fontaines à eau (filtrée) plate et gazeuse



Salle de sieste



Bibliothèque solidaire à venir



Séminaire et événements festifs (Noël,..)



Distribution de places pour « les folles journées de Nantes »

LE CHANTIER D'UNE MOBILITÉ PLUS VERTE

1 LE TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail est un sujet d'actualité qui fédère les collaborateurs, qui permet d'innover sur les modalités de travail et surtout de réduire les émissions de gaz à effet de serre induites par les déplacements des salariés.

La crise du Covid a conforté l'engagement de Cogévie.

- Durant la crise sanitaire chaque collaborateur a pu bénéficier de trois à cinq jours de télétravail par semaine, avec beaucoup de souplesse (100% en cas de confinement).
- Désormais, chaque collaborateur bénéficie de deux jours de télétravail par semaine.

Les moyens mobilisés

Etude des impacts des émissions de gaz à effet de serre via l'outil MAPLAB.



Renouvellement de tout le parc informatique pour équiper chaque collaborateur en ordinateur portable et matériel adapté au travail à distance ou en mobilité interne.



Equipped with tools accessible remotely and connected (communication software teams, cloud storage, video tools...)



Adaptation of IT systems and digital training of teams on these new systems



Implementation of a teleworking charter combining eligibility criteria and application modalities.



2

LA FLEXIBILITÉ DES HORAIRES

La flexibilité des horaires a été un sujet abordé au moment de la restitution du baromètre social de Cogévie en juin 2019 par nos collaborateurs.

En effet une souplesse des horaires d'arrivée et de départ, notamment en fonction des horaires de transports en commun ou des bouchons représente plusieurs avantages pour nos collaborateurs :

- Réduit le stress des retards et des temps d'attente long
- Évite une surproduction de gaz à effet de serre
- Limite l'absentéisme

Depuis octobre 2019, les salariés de Cogévie bénéficient d'une certaine latitude le matin ainsi que le soir.

Un aménagement facultatif et adaptable reposant sur la confiance et l'équilibre au sein des équipes.

3

LA FLOTTE AUTOMOBILE

Cogévie s'est équipé de nouveaux véhicules. Le renouvellement de sa flotte automobile a rempli trois objectifs :

- S'équiper de véhicules ayant une production de GES limitée (taux inférieur à 110g de CO² au km) : exigence de véhicules sobres
- S'équiper de véhicules de fabrication française
- Acquérir un premier véhicule hybride



4 L'INCITATION A LA MOBILITE DOUCE

L'État a mis en place la possibilité pour les entreprises de valoriser les déplacements à vélo. Cela prend la forme de versement d'une indemnité kilométrique dédiée, pour les salariés utilisant ce mode de locomotion pour se rendre sur leur lieu de travail.

Cogévie a décidé de faire profiter à ses salariés de cette indemnité pour :

- Limiter l'émission de gaz à effet de serre
- Promouvoir la mobilité douce et provoquer des vocations à certains par l'incitation

Au 11 mai 2020, cette indemnité a changé de nom pour devenir le "forfait mobilité durable", étendu aux trottinettes.

La somme versée vise à dédommager les salariés concernés pour les frais générés par les trajets domicile-travail, à l'instar des règles de prise en charge prévues pour l'abonnement aux transports en commun, avec lequel elle est cumulable.

Cette démarche repose sur la confiance en nos collaborateurs car les indemnités sont versées sur la foi des déclarations.

5 FLOTTE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Depuis le 30 octobre 2020, Cogévie s'est équipé de sa première flotte de vélos électriques composée de cinq vélos ainsi que des kits de sécurité adaptés (casque, gilet fluorescent, antivol).

Ce sujet d'actualité, renforcé pendant le déconfinement, a pour vocation d'encourager le vélo comme moyen de transport.

C'est un donc moyen efficace pour diminuer ses émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif : passer à 15% de déplacement doux.

Cette disposition est considérée comme un avantage en nature sans cotisation pour le salarié.



LA RSE DANS NOS RELATIONS

Cogévie s'engage à tisser des relations avec des acteurs engagés et locaux !

- Engagement des collaborateurs sur un comportement responsable dans l'utilisation des consommables et matériaux.
- Evolution de l'application mobile à l'attention des assurés et lancement du nouvel espace en ligne pour nos courtiers partenaires.
- Dématérialisation au maximum des cartes de tiers payant. Cette démarche permet une facilité de lecture pour les assurés et une instantanéité de l'information.
- Intervention du prestataire de ménage pendant les heures de bureau contribue à permettre à des personnes externes d'effectuer leurs missions sur des horaires compatibles avec leur vie privée et non plus sur des horaires décalés. Cela rend également possible la création de liens entre des intervenants réguliers et les collaborateurs.



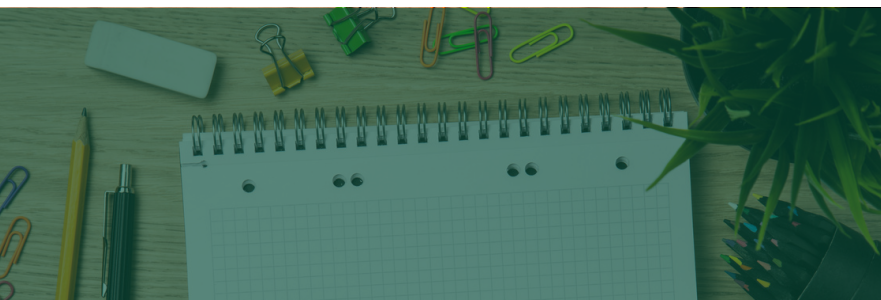
NOS EFFORTS SUR LES MATÉRIAUX ET CONSOMMABLES

1

LES FOURNITURES DE BUREAU ET PAPÈTERIE

Faire en sorte que les consommables de l'entreprise soient fabriqués de manière responsable et/ou en matière recyclable est un enjeu important.

- Cela a démarré par une centralisation des commandes.
- Puis par la décision de n'utiliser plus que du papier recyclé, moins blanc mais moins consommateur d'eau et de bois que le papier classique.
- Cette démarche a été élargie aux fournitures de bureau (stylos par exemple) et aux produits d'entretien des locaux.



2

L'ÉQUIPEMENT DES SALARIÉS



Afin d'éviter le gaspillage et surtout l'achat de produits plastiques, la volonté était d'équiper les collaborateurs et les visiteurs de produits issus de matériaux recyclés ou produit en matière biodégradable. Objectif 0 plastique.

Pour ce faire, chaque salarié a été équipé :

- D'une gourde de fabrication française fabriquée en matière recyclée (GOBI)
- D'une tasse permettant de recevoir des boissons chaudes

Ces produits, logotés au nom de l'entreprise, sont distribués à tout nouvel entrant. Ils permettent aussi de générer moins de déchets.

L'usage de tasses en céramiques, de verres et de carafes à remplir lors de visites de personnes extérieures est encouragé pour ne plus consommer de bouteilles plastiques.

3

LES BOISSONS

L'entreprise met à disposition des salariés des boissons chaudes provenant d'une brûlerie nantaise. Six objectifs :

- Fonctionner en circuit court : Une fois les grains chez le torréfacteur, il n'y a plus que 5.80 km aller-retour avant qu'ils ne soient livrés au bureau.
- Optimiser les livraisons : café, thé et tisanes sont livrés en même temps, les livraisons sont optimisées par le fournisseur qui nous livre en fonction de ses tournées en véhicule électrique.
- Supprimer les déchets liés : Le café est maintenant livré en sacs de 1 kilo réutilisables, et récupérés à chaque livraison. (Nous jetions 340 boîtes de café par an).
- Préférer la qualité : Le café ne subit pas les traitements de brûlage du café industriel et vient de petites exploitations artisanales qui ne le traite pas.
- Soutenir l'économie locale et l'artisanat.
- Faciliter l'approvisionnement par le suivi et la gestion des stocks

4

LA GESTION DES DÉCHETS ET LE RECYCLAGE

Depuis sa création, l'entreprise s'engage pour la gestion des déchets et le recyclage. Plusieurs actions menées perdurent :

- Mise en place de poubelles colorées et d'une signalétique dédiée.
- Mise en place d'un contrat avec la société Solution Recyclage traitant :
 - o Cartons
 - o Papiers/journaux
 - o Bouteilles plastique
 - o Bouteilles verre
 - o Piles/batteries
 - o Toners/cartouches
- Collecte et destruction des papiers à caractère confidentiel par l'association des Papiers de l'Espoir.





5

NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE



Les bâtiments du siège social à Nantes ont été refaits à neuf : espaces de travail collaboratifs, bulles de travail, bureaux...

Ces travaux ont été pensés pour avoir un impact positif sur la consommation d'énergie :

- L'étanchéité du toit a été intégralement renouvelée pour abaisser la consommation d'énergie. La pose d'un revêtement spécifique réduit cette dernière de l'ordre de 10%.
- Un système de LED a été mis en place pour tous les éclairages alliant moindre consommation et longévité du produit.

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS NUMÉRIQUES

2

LE MATÉRIEL INFORMATIQUE USAGÉ

1 UN RÉSEAU SOCIAL D'ENTREPRISE : TEAMS

Afin de limiter la pollution numérique, Cogévie a mis en place Teams, un réseau social d'entreprise qui permet de réduire l'utilisation des mails, énergivores et polluants, ainsi que leur stockage.

Microsoft Teams est une application de communication collaborative et personnalisable, permettant également le partage de fichiers.

La messagerie instantanée permet d'échanger en équipe ou par groupe de travail tout en conservant une trace de toutes les conversations, permettant de réduire la pollution numérique due à l'envoi d'e-mails.

L'application a rencontré un grand succès et nous est devenue indispensable dès sa mise en place en 2019. Elle est le lien vers les documents et s'est agrémentée de nouvelles fonctionnalités au cours de l'année 2020.

La pollution numérique désigne la pollution engendrée par les nouvelles technologies. Les émissions de CO₂ de ce secteur sont dues, pour moitié, au fonctionnement d'internet (transport et stockage des données, fabrication et maintenance de l'infrastructure du réseau) et, pour moitié, à la fabrication de nos équipements informatiques (ordinateurs, smartphones, tablettes, etc.).

L'entreprise a accumulé, depuis plusieurs années, une quantité importante de vieux ordinateurs, d'écrans, de câbles, de claviers et souris usés.

Collecter le matériel usagé, en effacer les données sous délivrance d'un certificat d'effacement, et permettre une deuxième vie à ce matériel dans une démarche de réduction de son empreinte écologique en soutien d'un projet solidaire était pour Cogévie une évidence.

En effet, ces matériels repartent, pour 65% d'entre eux, sur le marché après avoir été reconditionnés. Ils sont vendus en boutique à des prix abordables.

Pour réaliser cet objectif, l'entreprise a fait appel à une société implantée en région Nantaise, AfB Nantes. Par son statut particulier d'entreprise commerciale à but non lucratif, le groupe européen AfB s'engage à réinvestir ses bénéfices dans la création de nouveaux emplois. Ses vingt filiales réparties en France, en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en Slovaquie ont permis de créer, depuis 2004, plus de trois cent quatre-vingts emplois en grande majorité pour des personnes en situation de handicap. Grâce à la duplication de son modèle en région, AfB favorise les circuits courts et propose des emplois locaux.



3

LA FLOTTE DE TÉLÉPHONE MOBILE

Conformément à la démarche d'achats responsables de Cogévie, il a été décidé de changer les modèles de téléphones portables qui équipent les commerciaux et les nomades.

L'industrie électronique participe à la destruction de l'environnement, à la production de déchets et à la perpétuation d'injustices sociales.

Pendant des années, les achats de l'entreprise en matière de téléphones mobiles ciblaient des modèles neufs.

En 2018, une première étape a visé à circonscrire les achats aux seuls produits reconditionnés. Cette démarche s'est révélée relativement infructueuse au regard de la durée de vie limitée de ces matériels (batteries).

En 2020, l'entreprise a décidé de se concentrer sur un nouveau modèle de téléphone : le Fairphone, aux avantages notables (matériaux recyclés, fabriqué en Europe, soutient des causes sociales...).

Le chantier de la pollution numérique est un enjeu majeur pour Chesneau et d'autres actions suivront, menées plus en profondeur. Cette démarche s'inscrit dans une refonte des systèmes informatiques.

NOS ACTIONS CARITATIVES

Cogévie souhaite également déployer ses valeurs de solidarité déjà présentes en interne.

Pour ce faire, l'entreprise accueille des collégiens, des lycéens et également des étudiants lors de leurs périodes de stages en entreprise. Cette dernière a également à cœur d'accompagner des étudiants en alternance sur des contrats d'apprentissage de niveaux bac+2 à bac+5.



Nous avons mis en place une collaboration avec l'école de la 2ème chance et également le lycée Talensac sur Nantes.

Mais la solidarité ne s'arrête pas là car elle intègre aussi le soutien à différentes associations caritatives :



CONCLUSION

L'élaboration de ce rapport intervient à un moment où le monde est contraint de s'adapter rapidement. Les impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire seront durables. Ce qui se dessine est encore très incertain et peut être source d'inquiétude pour chacun d'entre nous.

Il est par conséquent important de trouver dans sa sphère professionnelle un cadre qui soit le plus serein possible et propice à réaliser son travail dans de bonnes conditions, avec toujours l'envie d'avancer.

Ces transformations confortent notre conviction : faire notre part* et contribuer à un futur désirable.

*cf métaphore du Colibri



Bien plus
qu'un gestionnaire
santé et prévoyance

Cogévie Santé
BP 20404
44 004 Nantes Cedex 1
www.cogevie.fr

SAS au capital de 500 000 € - RCS Nantes B 534 890
025 - NAF 6622 Z Société de courtage d'assurances -
Assurances de Responsabilité civile Professionnelle -
et Garantie Financière conformes au Code des
Assurances N° ORIAS : 12 064 619 - Site : www.orias.fr